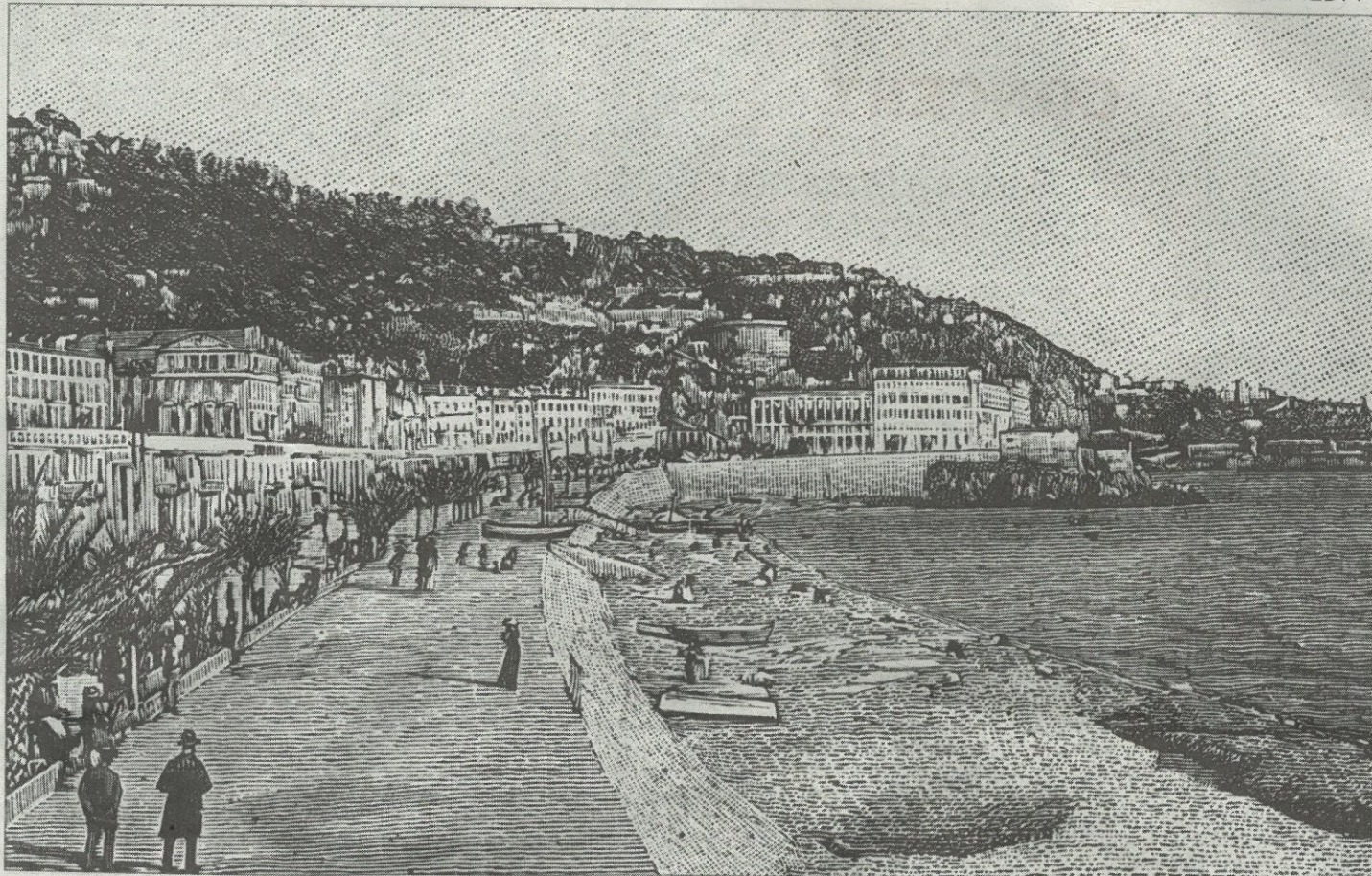




HISTOIRE Alors que l'on s'apprête à retourner aux urnes, ce dimanche, pour le premier tour des élections municipales, saviez-vous que, du 4 septembre 1870 au 31 avril 1871, la ville de Nice fut... sans maire !

Ces quelques mois durant lesquels Nice fut sans maire...

PAR ANDRÉ PEYRÈGNE / MAGAZINE@NICEMATIN.FR

IL Y EUT, dans l'histoire de Nice, une période où le poste de maire fut vacant. Cela dura sept mois.

4 septembre 1870. Nous sommes en pleine guerre. L'Empire s'est effondré, la République est proclamée. À Nice, le maire François Malausséna, bonapartiste nommé en 1861 peu après le rattachement de Nice à la France, donne sa démission.

Le préfet, Pierre Baragnon, comprend qu'il faut agir vite. Le 11 septembre, il désigne un nouveau maire : Louis Piccon. C'est un Niçois connu, homme d'expérience qui fut député au parlement de Turin lorsque Nice appartenait encore au royaume de Sardaigne. Tout le monde semble rassuré. Mais il ne se passe pas dix jours avant que Piccon fasse une déclaration fracassante : il souhaite le rattachement de Nice à l'Italie ! Le préfet est fou de rage. Il exige sa démission le 25 septembre, deux semaines après l'avoir nommé.

Un préfet pour huit jours !

Deux nouvelles semaines passent... et c'est le préfet lui-même qui est rappelé ! A Paris, on a peu apprécié sa gestion des affaires niçoises.

Il est remplacé par Noël Blache... lequel a été élu maire de Toulon un mois plus tôt. Il ne sera donc resté qu'un mois à son poste de maire ! (Nous reviendrons la semaine prochaine sur l'histoire de cet étonnant maire éphémère).

Est-il destiné à rester ? Que nenni ! Au bout de... huit jours, le 14 octobre, Noël Blache est remplacé par un nouveau préfet, Marc Dufraisse. Les Niçois n'y comprennent plus rien. Dufraisse nomme le 15 novembre une commission municipale présidée par le baron Joseph Elisi de Saint-Albert.

Un baron, cela fait sérieux. Mais la ville est loin de s'apaiser. Dufraisse sévit. Il traque brutalement les séparatistes. Dans les rues la colère monte.

Proche de l'insurrection

Pendant ce temps, c'est la France tout entière qui chancelle. Car malgré la chute de l'empire, la guerre continue. Le 29 janvier 1871, la France finit par capituler, amputée de l'Alsace et de la Lorraine.

Le préfet, fou de rage, exige la démission du maire qu'il a nommé deux semaines plus tôt...

Dès la semaine suivante, le 8 février, les Français sont convoqués aux urnes pour des élections législatives. Le préfet de Nice se porte lui-même candidat à la députation. Les républicains se divisent entre radicaux qui veu-

lent poursuivre la guerre et modérés qui sont contre. A Nice, la situation est plus complexe : il existe en effet, en plus, le parti « séparatiste » qui, avec Garibaldi, veut que la ville redevienne italienne. Garibaldi et Piccon se présentent comme séparatistes, le préfet Dufraisse comme Républicain. Tous trois sont élus.

La ville frôle l'insurrection. Le 9 février, Dufraisse interdit le journal séparatiste *Il Diritto di Nizza* et fait arrêter plusieurs militants. La présidence de la commission municipale est confiée à Jean Draghi. Mais l'agitation ne retombe pas.

À Bordeaux, capitale provisoire de la France, l'Assemblée nationale invalide l'élection de Garibaldi, jugé non français (né à Nice avant le rattachement de la ville à la France).

Elle invalide aussi celle du préfet-candidat Dufraisse. Comme, à cette époque, on pouvait être candidat dans plusieurs départements à la fois, et qu'il a également été élu dans la Seine, Dufraisse part à Paris, abandonne Nice. Le 20 mars 1871, un nouveau préfet arrive : François Salvétat. Va-t-on connaître un répit ?

Des partis dépassés

Il est temps de donner un vrai maire à Nice. Des élections sont fixées au 30 avril. Mais les partis traditionnels semblent dépassés par les événements. Ce sont les journaux qui prennent l'initiative

de la bataille électorale. Le Phare du Littoral propose ses candidats. Le Journal de Nice fait de même. Le Réveil des Alpes-Maritimes, de tendance radicale, entre aussi dans la mêlée. Paraît aussi une liste inattendue, soutenue par *Il Pensiero di Nizza*, présentant un « Comité niçois pour la paix et la tranquillité ». Parmi ses noms figure celui d'un commerçant de quarante-deux ans : Auguste Raynaud, républicain modéré.

Les Niçois boudent les urnes. L'abstention atteint 68 %. Trois conseillers seulement sont élus : Gilly, Mereu et Draghi. Au second tour : 71 % d'abstention. Cette fois, le Comité niçois arrive en tête.

Un visage neuf

Le préfet Salvétat résume ainsi la situation dans un rapport au ministre de l'Intérieur : « Le nouveau conseil municipal de Nice comporte huit séparatistes, neuf partisans de M. Malausséna, un socialiste et quatre Niçois. »

Avec une telle assemblée, il faut pourtant choisir un maire. On se tourne alors vers un homme qui n'appartient vraiment à aucun clan, un visage neuf, un compromis possible : Auguste Raynaud.

Ainsi, le 30 avril 1871, Nice retrouve-t-elle un maire. On l'attendait depuis sept mois.

Des débuts difficiles

UNE FOIS ÉLU, Auguste Raynaud ne bénéficia pas d'un état de grâce. Lors de son premier discours, il souhaita « voir l'esprit de sa population complètement invulnérable aux doctrines socialistes et subversives venues d'outre-Var ».

Le consensus dont il avait bénéficié lors de son élection n'était que de façade.

Lors de sa séance d'installation, seuls seize conseillers municipaux sur trente deux étaient présents. Sa mandature ne sera pas simple. Il lui faudra naviguer au milieu des revendications des uns et des autres et, surtout, éteindre les velléités de retour de Nice à l'Italie. Auguste Raynaud tiendra bon, sera réélu en 1874. Mais il sera battu en 1878 par Alfred Borriglione, le séparatiste devenu républicain. Il se retirera alors de la vie politique. ■

Auguste Raynaud sera réélu en 1874. Mais il sera battu en 1878 par Alfred Borriglione, le séparatiste devenu républicain. Il se retirera alors de la vie politique.

ILLUSTRATION DR

